CSE MTS Séance 07 mai 2026
Déclaration CFE-CGC Groupe RATP

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs semaines, les remontées venant de la ligne 3 interpellent profondément.

Derrière les tensions organisationnelles évoquées, il y a des femmes et des hommes engagés, des managers de proximité qui portent quotidiennement la continuité du service public dans des conditions parfois devenues difficilement soutenables.

La CFE-CGC Groupe RATP souhaite le dire clairement : aucune organisation ne peut durablement fonctionner lorsque l'hyper-sollicitation devient permanente, lorsque les collectifs se fragilisent, lorsque les organisations mouvantes épuisent les repères et lorsque les encadrants ont le sentiment de ne plus disposer des moyens nécessaires pour exercer sereinement leurs responsabilités.

Les difficultés exprimées doivent être entendues avec sérieux et sans mépris.

Pour autant, nous refusons également les simplifications.

La situation actuelle ne peut être résumée à des slogans, ni à une opposition caricaturale entre direction et encadrement.

Les problématiques rencontrées mêlent aujourd'hui plusieurs réalités : tensions d'effectifs, difficultés d'attractivité, charge managériale croissante, perte de stabilité des collectifs et pesant sur le management opérationnel.

La CFE-CGC Groupe RATP a, pour sa part, cherché à aller au contact des équipes concernées afin de pouvoir apprécier directement les difficultés remontées.

À ce stade, malgré plusieurs démarches engagées, nous ne considérons pas disposer encore de suffisamment d'éléments objectivés et de retours directs permettant d'arrêter une position définitive sur l'ensemble des causes et responsabilités évoquées.

Usage strictement interne au Groupe RATP - Ne pas diffuser à l'extérieur du Groupe RATP

Cela ne signifie évidemment ni que les difficultés exprimées doivent être ignorées, ni qu'elles seraient minimisées.

Au contraire.

Nous considérons que le sujet mérite mieux que des postures automatiques ou des conclusions déjà écrites avant même que l'ensemble des éléments d'analyse aient pu être objectivement examinés.

Le management de proximité ne doit être ni abandonné, ni instrumentalisé.

Il doit être reconnu, stabilisé, soutenu et accompagné.

Concernant le vote du rajout d'un point à l'ordre du jour, la CFE-CGC Groupe RATP s'est donc abstenue.

Usage strictement interne au Groupe RATP - Ne pas diffuser à l'extérieur du Groupe RATP